



LEGENDE

RESERVES FONCIERES PAR ZONE DU PLAN DE SECTEUR

- Habitat à caractère rural
- Services publics et équipements communautaires
- Zone d'activité économique industrielle
- Zone d'activité économique mixte
- ZACC
- ZACC à Caractère Industriel
- ZACC

CONTRAINTES CADRE NATUREL

- Site Natura 2000
- Arbre non localisé
- Arbre
- Groupe d'arbres
- Haie
- Alignement d'arbres
- Zone de haie
- Site
- Mares (source PNPE)
- Anciennes salinières et carrières
- Anciens puits de mine

Points de Conflit entre le réseau écologique et l'activité humaine (source PNPE)

- Aquatique
- Forêt
- Humide et forestier
- Humide

ALEA D'INONDATION

- Risque faible
- Risque moyen
- Risque élevé

SITES KARSTIQUES

Phénomènes

- Résurgences / Esturgeons
- Divers
- Puits naturels

Contraintes karstiques

- Contrainte faible
- Contrainte modérée

VUES REMARQUABLES

- Ligne de vue remarquable
- Point de vue remarquable
- Intérêt paysager (PLAN DE SECTEUR)
- Intérêt paysager (ADESA)

RESEAU HYDROGRAPHIQUE

- 1ère catégorie
- 2ème catégorie
- 3ème catégorie
- non classé

FOND DE PLAN

- Limite communale
- Parcelles (source PLU V08 - cadastre 1.01.2010)
- Bâtements (source PLU V08 - cadastre 1.01.2010)
- Station SNCB
- Autroroute existante
- Autroroute en projet
- Road de liaison
- Road de liaison en projet
- Réseau ferroviaire
- Réseau ferroviaire LGV 1
- Réseau routier et espaces associés
- Réseau ferroviaire et espaces associés
- Cours d'eau navigables
- Cours d'eau non navigables
- Plans d'eau
- Non classé

Source: Maitre cadastre 1.01.2012
Administration Générale de la Documentation patrimoniale
Aucune partie de ce document ne peut être reproduite sans le consentement écrit préalable de la Documentation patrimoniale

MAITRE DE L'OUVRAGE
Péruwez
VILLE DE PERUWEZ
Rue Albert 1er, 26
8700 Péruwez

AUTEUR DE PROJET
agora
Rue de la République 10
1000 Bruxelles
T +32 (0) 2 749 11 11
www.agora.be

Directeur de projet: SERGE PEETERS

SCHEMA DE STRUCTURE COMMUNAL
PHASE I: SITUATION EXISTANTE DE FAIT ET DE DROIT

CARTE 13
SYNTHESES 1
CONTRAINTES PHYSIQUES

Vo et adopté par le Conseil communal en séance du 16/03/2015 par approbation

Le Secrétaire Le Bourgmestre

Le Collège communal certifie que le présent document a été disposé à l'examen du public du 27 avril 2015 au 27 mai 2015 par le Collège

Le Secrétaire Le Bourgmestre

Vo et adopté définitivement par le Conseil communal en séance du _____ par approbation

Le Secrétaire Le Bourgmestre

MODIFICATIONS DATE DE CONSTITUTION: mars 2013

ECHELLE: 1/10.000	DATE: AOUT 2013 ENQUETE PUBLIQUE 2015	DOSSIER AGORA: 3009
-----------------------------	--	-------------------------------

